

ÉLYSÉE

Les faux amis de Bernadette

En acceptant la présidence de la Fondation Ostad Elahi, l'épouse du chef de l'Etat a cautionné sans le savoir une organisation suspecte

Mme Chirac, qui a accepté avec grand plaisir la présidence d'honneur de la Fondation Ostad Elahi, pour l'esprit de tolérance et le rapprochement des cultures et des peuples dont elle a fait sa vocation, suit avec beaucoup d'attention ses différents travaux et réalisations. » Ce message, lu le 11 septembre 2004 lors d'un colloque sous le patronage du Sénat et du ministère de la Culture par Jean Ballandras, alors chef de cabinet de Bernadette Chirac, place aujourd'hui l'épouse du chef de l'Etat au cœur d'une singulière polémique.

Cette curieuse fondation, qui

s'inspire de la pensée du magistrat iranien Ostad Elahi, décédé en 1974, perpétuée par son fils Bahram, et qui fut reconnue d'utilité publique en 2000 par un décret signé Lionel Jospin et Jean-Pierre Chevènement, vient en effet d'être très sévèrement critiquée dans un rapport de la direction centrale des RG classé « confidentiel défense » et daté du 7 septembre 2005. Le 8 novembre dernier, Jean-Michel Roulet, président de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), a rencontré Marc Piévic, délégué général de la fondation et par ailleurs président de l'Association du mémorial de



Le mémorial de sainte Janie, en hommage à une sœur d'Ostad Elahi.

sainte Janie (une des sœurs d'Ostad Elahi), et son avocat Farhad Ameli, fils d'un ministre de la Justice du chah dans les années 1960. Et, malgré les explications fournies, Roulet a confirmé sans hésitation la « mise sous observation » de la fondation.

« Mme Bernadette Chirac n'est liée ni de près ni de loin à la Fondation Ostad Elahi, soutient aujourd'hui son nouveau chef de cabinet, Gérard de Pablo. Elle n'a été présente à aucune de ses réunions. » De justesse, puisque son prédécesseur, Jean Ballandras, affirme qu'elle aurait participé au colloque de septembre 2004 si « une contrainte de dernière minute à laquelle elle

n'a pu déroger ne l'en avait empêchée ». Quant à l'accord que Bernadette Chirac avait donné pour présider le comité d'honneur de la Fondation Ostad Elahi, Jean Ballandras le confirme aujourd'hui. Mais n'est-ce pas la forte odeur de soufre qui enveloppe désormais publiquement la « nébuleuse Elahi » qui aurait provoqué ce revirement ? L'épouse du chef de l'Etat n'aurait-elle pas dû être alertée dès décembre 2003, lorsque Blandine Kriegel, chargée de mission auprès du président de la République, avait décidé de ne plus répondre aux invitations de la Fondation Ostad Elahi ? ●

François Koch